

Pourquoi la présente notice ?

Cette notice a pour objet de fournir une information générale sur les traitements de données à caractère personnel réalisés par l'Université de Namur concernant les étudiants inscrits ou ayant sollicité une (ré)inscription.

Pourquoi l'UNamur traite-t-elle des données personnelles des étudiants ?

Les données à caractère personnel fournies par les étudiants ou qui sont associées à leur parcours universitaire et aux services universitaires dont ils bénéficient sont reprises dans différents traitements automatisés de données de l'Asbl Université de Namur (l'UNamur).

Ces données sont indispensables à la gestion administrative et pédagogique des études à l'UNamur. Leur traitement se fonde sur la nécessité de pouvoir exercer la mission d'intérêt public d'enseignement et de délivrance des diplômes dont est investie l'UNamur et de pouvoir gérer les services offerts aux étudiants en lien avec les activités d'enseignement et la vie sur le campus ainsi que le maintien d'un réseau avec les anciens étudiants.

Elles sont principalement utilisées pour :

- La réalisation de la procédure d'inscription (en ce inclus la vérification des conditions d'accès, le contrôle de la finançabilité des étudiants inscrits et le règlement des droits d'inscription) ;
- La gestion du parcours de l'étudiant ;
- L'organisation des activités d'enseignement, des épreuves d'admission et d'évaluation et la diplomation ;
- La gestion de l'accès, l'utilisation et de la sécurisation des ressources universitaires (notamment les ressources informatiques et bibliothécaires) ainsi que de services associés à la carte d'étudiant (notamment la solution de paiement interne à l'UNamur) ;
- L'organisation des élections participatives organisées au sein l'UNamur ;
- La communication et l'information relatives aux activités et événements de l'UNamur ou organisés par l'UNamur en collaboration avec des entreprises ou partenaires externes, ainsi qu'en ce qui concerne les opportunités de stage et d'emploi ;
- La gestion des activités et événements organisés à l'UNamur (notamment les cérémonies de diplomation);
- La gestion du contentieux disciplinaire ;
- La gestion et le maintien d'un réseau d'*alumni* après que l'étudiant ait quitté l'UNamur ;
- La réalisation de statistiques relatives à l'enseignement et de rapports demandés par des instances de contrôle, par des autorités publiques ou des organes liés à l'Enseignement supérieur ;
- La mise à disposition d'indicateurs statistiques pour l'aide à la décision des différents organes de l'Université en lien avec la gestion de l'Université ;
- La gestion et l'évaluation de la qualité de l'enseignement, des infrastructures et des services offerts aux étudiants ;
- La gestion des activités étudiantes et de l'accueil des nouveaux étudiants.

Lorsqu'un étudiant fait appel à des services offerts par l'UNamur en lien avec l'aide sociale ou financière, le logement, le sport, la culture, la restauration, le support psychologique ou pédagogique, le service informatique universitaire, les bibliothèques, la solution de paiement interne à l'UNamur, ces services sont susceptibles d'avoir accès à certaines données pour compléter les informations qui leur sont fournies par l'étudiant et de réaliser d'autres traitements de données pour la prestation du service demandé. Des informations plus spécifiques sont, le cas échéant, fournies lors de la collecte des données ou sur d'autres supports d'information propres à ces services.

L'UNamur traite également des données des étudiants pour se conformer aux exigences légales en matière de protection des données (notamment donner suite aux droits des personnes concernées).

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission d'intérêt public, l'UNamur réutilise des données pour la réalisation de recherches scientifiques dans de respect des conditions imposées par la réglementation applicable aux traitements de données à caractère personnel.

Quelles sont les catégories de données traitées ?

Les données traitées relèvent des catégories suivantes :

- Données d'identification personnelles incluant :
 - Données d'identification générale *[catégorie regroupant le type de données suivantes : nom, prénom, adresse postale, copie de la carte d'identité, photographie d'identité, numéro de téléphone, adresse de courrier électronique personnelle et adresse de courrier électronique attribuée par l'UNamur ou pour l'accès à Teams...]*
 - Identifiants attribués par les autorités publiques *[catégorie regroupant le type de données suivantes : NISS, numéro de passeport, numéro de la carte d'identité/de séjour, numéro de registre national ou de registre national bis, numéro de permis de conduire, plaque d'immatriculation...]*
 - Identifiants attribués par l'UNamur *[catégorie regroupant le type de données suivantes: numéro d'étudiant, numéro de matricule interne, eID pour l'accès aux ressources internes, identifiants cartes d'accès, numéro de carte d'étudiant ...]*
- Données caractéristiques personnelles *[catégorie regroupant le type de données suivantes : date de naissance, genre, lieu de naissance, état civil et nationalité, statut de séjour en Belgique, langue maternelle, langues parlées ...]*
- Données relatives à la situation familiale *[catégorie regroupant le type de données suivantes : statut marital, données relatives aux parents, tuteurs et conjoints, à la composition de ménage, enfants ...]*
- Données sociales *[catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives au bénéfice d'une allocation d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une aide sociale d'un CPAS, d'allocations familiales, à l'octroi d'une bourse par l'Université ou une autre entité ...]*
- Données relatives aux inscriptions aux études des étudiants et doctorants *[catégorie regroupant le type de données suivantes : les données relatives au dossier d'inscription, aux allègements [1er Cycle & 2ème cycle], au cycle d'études de l'inscription [1er & 2e & 3e cycle], à la codiplomation, au code études et domaine études [1er & 2e cycle & formation continue], au code grade académique & habilitation [ARES], aux cours isolés, aux crédits PAE [1er cycle & 2e cycle & formation continue], au PAI - Programme d'accompagnement individualisé, aux types de passerelles, aux UE anticipées, à la valorisation des acquis & crédits, aux dispenses octroyées, aux inscriptions aux examens, au statut étudiant fraudeur, au prérequis (telle la maîtrise de la langue française [date d'examen] ...]*
- Données financières liées à une inscription aux études des étudiants et doctorants *[catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives au paiement des droits d'inscription, à l'octroi d'une bourse d'études, plan de financement (pour les étudiants hors UE non finançables) ...]*
- Données professionnelles *[données relatives aux éventuels contrats de travail ou aux autres sources de revenus]*
- Données relatives au parcours scolaire et académique de l'étudiant *[catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives au parcours académique, programme annuel de l'étudiant - unités d'enseignement suivies -, notes, crédits, mentions, diplômes obtenus, pays d'émission du ou des diplômes, avis des jurys, décisions disciplinaires et recours, travail de fin d'études, stages effectués...]*
- Données relatives à la mobilité des étudiants *[catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives à la participation à un programme de mobilité (ex. Erasmus), dates, établissement d'origine ou de destination ...]*
- Données liées aux activités d'enseignement et pédagogiques *[catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives à l'organisation des groupes de travail, des activités formatives, des examens, des évaluations de cours, des tests proposés dans le cadre de l'aide à la réussite, des travaux réalisés ...]*

- Données relatives aux besoins spécifiques des étudiants *[catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives aux besoins spécifiques au dossier d'accompagnement, au plan d'accompagnement, aux aménagements accordés ...]*
- Données relatives au contrôle du respect des règlements applicables aux étudiants y compris en matière de plagiat *[catégorie regroupant le type de données suivantes : données liées à la vérification de l'usage des ressources informatiques, du respect des règlements, de l'analyse de copie via un logiciel antiplagiat ...]*
- Données de paiement *[catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives à une transaction, montant, date du paiement, débiteur, créditeur, objet de la transaction ...]*
- Données relatives à des stages *[catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives à l'organisation et à l'objet du stage, date, lieu, rapports ...]*
- Données d'utilisation des ressources bibliothèques *[catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives aux droits d'accès, aux ouvrages empruntés, aux dates d'emprunt et de retour ...]*
- Données relatives à la discipline *[catégorie regroupant le type de données suivantes : données relatives aux mesures/sanctions disciplinaires, aux faits donnant lieu aux sanctions, à la procédure ...]*
- Données relatives à l'accès et à l'utilisation aux ressources informatiques *[données liées à l'utilisation des outils de communication (courriers électroniques), à l'usage de WebCampus, des produits Microsoft 365 dont Teams, à l'utilisation des outils de stockage dans les ressources informatiques mis à disposition de l'étudiant (Bureau Virtuel), données de connexion aux ressources informatiques de l'UNamur via un compte étudiant...]*
- Données relatives aux accès informatiques octroyés *[catégorie regroupant le type de données suivantes : date de l'accès et de la révocation, ressources concernées ...]*
- Données d'authentification *[catégorie regroupant le type de données suivantes : log in, mots de passe, date de modification de mot de passe ...]*
- Données relatives à un incident informatique *[catégorie regroupant le type de données suivantes : données ayant trait à des incidents liés à l'utilisation de ressources informatiques, date et heure de l'incident, nature de l'incident, imputabilité...]*

L'UNamur conserve les données pour la durée nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées, en tenant compte, le cas échéant, des droits des personnes concernées, des exigences de conservation légales obligatoires, de la période légale durant laquelle la responsabilité de l'UNamur peut être engagée.

D'où proviennent les données traitées ?

Les données traitées sont fournies par les étudiants ou générées lors du parcours de l'étudiant ou de l'utilisation des ressources universitaires.

Le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur a autorisé l'Académie de Recherche et Enseignement Supérieur (ARES) à traiter certaines données du registre national en tant que clé d'identification et source de données authentique permettant la constitution d'une base de données centralisée des inscriptions et du parcours depuis la demande d'admission jusqu'à l'obtention du diplôme des étudiants de l'enseignement supérieur. Cette autorisation bénéficie à l'UNamur qui pourra donc accéder aux données du Registre National et demander un numéro de registre bis – un numéro d'identification pour les étrangers résidant en Belgique - pour les étudiants qui n'ont pas de numéro au Registre National.

Certaines données sont susceptibles d'être fournies via la plateforme informatisée et centralisée d'échange de données relatives aux admissions, inscriptions et diplômes des étudiant·es dans l'enseignement supérieur en Communauté française, nommée « e-paysage » qui est en cours de développement par l'ARES et qui regroupe l'accès à des sources de données alimentées par les établissements d'enseignement supérieur et l'administration.

Dans le cadre de mobilité des étudiants (notamment des programmes d'échanges), de co-organisation d'un programme d'études avec un autre établissement (donnant lieu à co-diplomation ou non) ou, pour ce qui concerne les doctorants, d'une cotutelle de thèse, ou encore à l'occasion de stages, des données relatives à l'étudiant peuvent également être communiquées par l'établissement partenaire ou d'accueil du stagiaire. Par ailleurs, l'UNamur est amenée à vérifier si l'étudiant est en droit de solliciter une inscription, ce qui implique la consultation de la base de données des fraudeurs gérée par l'ARES.

Quels sont les tiers à qui ces données sont susceptibles d'être communiquées ?

Les données sont réservées à un usage interne aux services et personnel de l'UNamur dûment autorisé à y avoir accès et/ou les traiter.

L'UNamur fait appel à des prestataires informatiques externes pour des prestations de support et d'hébergement qui peuvent dès lors être amenés à traiter des données d'étudiants, mais uniquement pour les besoins de la fourniture des services convenus et sur instruction de l'UNamur. Elle offre également aux étudiants l'accès à des produits de Microsoft Office 365 sous licence, ce qui implique des prestations et un hébergement des données des utilisateurs réalisés par Microsoft.

Par ailleurs, en application des articles 106, 106/4, 106/5 et 106/7 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les données à caractère personnel de chaque étudiant-e dont l'inscription est prise en considération, parmi lesquels les étudiant-es régulièrement inscrit-es dans l'enseignement supérieur de plein exercice, sont transmises à l'ARES, chargée de constituer une plateforme 'e-paysage'. Toute information complémentaire peut être obtenue à l'adresse vieprivee@ares-ac.be ou en consultant ce site [[lien vers: https://www.mesetudes.be/de/enseignement-superieur/organisation-pratique/modalites-dinscription/e-paysage/](https://www.mesetudes.be/de/enseignement-superieur/organisation-pratique/modalites-dinscription/e-paysage/)]).

Enfin, des données sont par ailleurs être transmises à des tiers (administrations, délégué du gouvernement, AEQES, autres établissements d'enseignement supérieur (par exemple en cas de co-diplomation, de vérification de l'authenticité des documents produits, accès aux ressources des bibliothèques ou dans le cadre de la participation à des écoles doctorales organisées par d'autres universités), établissements d'accueil de stage, Assemblée générale des Etudiants (AGE), dans la mesure où :

- Cette transmission est nécessaire à la réalisation des finalités du traitement ;
- L'UNamur y est légalement tenue ;
- L'étudiant a donné son consentement à ce que ses données soient communiquées à un tiers.

Les données ne sont pas transmises en dehors du territoire de l'Union européenne sauf dans des cas ponctuels où ce transfert est nécessaire à la réalisation de la mission d'intérêt public (par exemple, en cas de mobilité des étudiants en dehors de l'UE dans le cadre de leur programme d'études ou de cotutelle de thèse impliquant un établissement partenaire situé hors de l'UE).

Des données relatives à l'enseignement sont transmises à des organes de concertation interuniversitaires : le CRef dans le cadre d'un traitement à des fins scientifiques ou statistiques, et l'ARES à des fins statistiques et pour la réalisation des missions de l'ARES.

Pour en savoir plus

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données et sur vos droits, vous pouvez consulter www.unamur.be/vie-privee. L'UNamur a désigné un délégué à la protection des données qui peut être contacté pour des informations complémentaires ou l'exercice de vos droits (dpo@unamur.be).